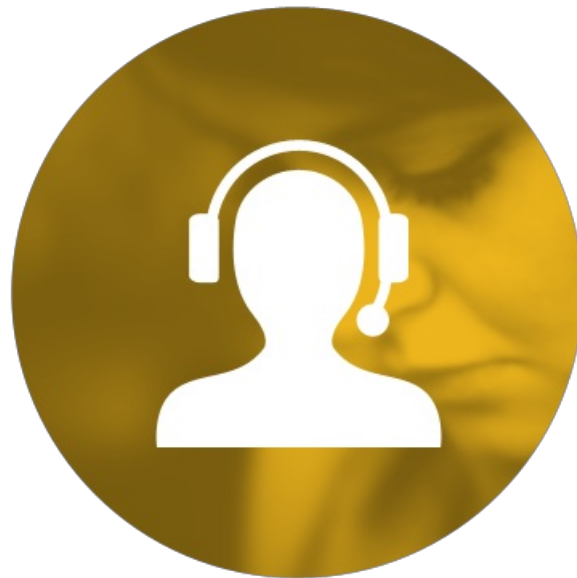


# Signaler un cas de maltraitance envers un adulte vulnérable

## QUI CONTACTER ?



Vous constatez ou êtes confronté à une situation de maltraitance ou de mauvais traitements infligés à un adulte en situation de fragilité (personne âgée, personne handicapée...), vous devez la signaler auprès des autorités compétentes.



**17** : police ou gendarmerie (24h/24h)

**04 92 30 07 43** : Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes des Personnes Adultes Vulnérables (Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

Contactez le service

**04 86 49 14 94** : Centre d'écoute de l'association "Almalpes"

 Contactez l'association

Les équipes des centres médico-sociaux du Département sont également à votre écoute.

→ Trouver un centre médico-social près de chez vous



## Suivez-nous

**ALPES DE HAUTE  
PROVENCE**  
LE DÉPARTEMENT

Département des Alpes de Haute-Provence

13 rue du docteur Romieu CS 70216 -  
04995

Digne-les-Bains CEDEX 9



04 92 30 04 00



Contact



Localiser

[Plan du site](#)

[Contact](#)

[Espace presse](#)

[Charte graphique](#)

[Mentions légales](#)

[Aide](#)

[Gestion des cookies](#)